

REVELATION : Un mémoire secret de l'ADL accable les lois anti-BDS comme « nuisibles » pour les Juifs

Description

Josh Nathan-Kazis le 13 décembre 2018

La Ligue anti-diffamation (Anti-Defamation League, ADL) a émergé en tant que soutien de la législation controversée ciblant les boycotts d'Israël. Mais des documents internes de l'ADL obtenus par *Forward* montrent que le propre personnel de l'organisation pense que ces lois pourraient de fait nuire aux Juifs américains.

Pendant l'été 2016, le personnel de l'ADL a rédigé un mémoire interne expliquant que l'engagement contre le mouvement de Boycott, d'investissement et sanctions était vraiment une mauvaise idée. « Pour le dire simplement, l'ADL croit que la législation anti-BDS n'est pas une bonne façon stratégique de combattre le mouvement BDS ou de défendre Israël et qu'elle est en fin de compte nuisible pour la communauté juive », dit le mémoire. Il qualifie les lois anti-BDS d'« inefficaces, d'impraticables, d'anticonstitutionnelles, et de mauvaises pour la communauté juive ».

Pourtant au cours des deux années qui ont suivi la rédaction du mémoire, l'ADL a vigoureusement défendu la législation anti-BDS, dont une [motion](#) circulant actuellement au Congrès des Etats-Unis, et quelques-unes des lois promulguées dans les sessions législatives des différents États dans tout le pays.

Des groupes défendant les libertés civiles, comme l'Union américaine pour les libertés civiles (*American Civil Liberties Union*), ont qualifié la législation proposée, la « Loi anti-boycott Israël » d'anticonstitutionnelle. L'ADL, sur son site web, demande à ses supporters de faire pression auprès de leurs députés pour soutenir le vote de la loi.

Le mémoire de l'été 2016 révèle une profonde division à l'ADL entre les analyses produites par le personnel professionnel de l'organisation et le chemin pris par son bureau et ses exécutifs.

Il illustre aussi l'équilibre délicat auquel l'organisation s'est efforcée de parvenir depuis le départ de l'ancien directeur national Abraham Foxman entre [les critiques de droite](#) qui l'accusent de biais progressistes, et les critiques de gauche qui condamnent ce qu'ils voient comme un [attachement insuffisant](#) aux droits civils.

« Mon impression est qu'il est formaté pour renforcer leur crédibilité auprès de la droite juive », a dit Joshua Shanes, un professeur d'études juives au College de Charleston, à propos du soutien de l'ADL à une certaine législation anti-BDS. « Je suppose que c'est une combinaison entre l'inquiétude de perdre des mécènes de droite et un certain niveau de sympathie ».

L'ADL n'a pas répondu à de multiples requêtes à commenter deux de ses documents internes obtenus par *Forward*, dont *Forward* a fourni les textes à l'ADL. Elle n'a pas non plus répondu à des questions à propos de ses positions actuelles sur les lois anti-BDS.

Après la publication de [la première version] cet article, l'ADL a fait la déclaration suivante : « Comme dans la plupart des organisations, l'ADL a régulièrement de vigoureuses discussions internes à propos de diverses positions de politique. Sur la question de s'opposer à BDS, notre position a été parfaitement claire et c'est une priorité absolue ».

La loi anti-BDS qui circule au Congrès semble être prête de passer. Techniquement une simple mise à jour de la législation des années 1970 qui interdisait aux compagnies américaines de participer à un boycott imposé par un autre pays, la nouvelle loi interdirait la participation aux boycotts lancés par des organisations internationales. Elle vise particulièrement les tentatives du Conseil des droits humains aux Nations Unies et d'autres groupes pour boycotter les entreprises faisant des affaires en Cisjordanie.

Ses supporters essaient de la faire passer avant la fin de l'année comme une partie d'une loi sur les dépenses, selon un rapport dans [The Intercept](#). Introduit pour la première fois en 2017, le projet a été une [priorité législative majeure](#) pour l'AIPAC (*American Israel Public Affairs Committee*), et d'autres groupes juifs, dont l'ADL, ont apporté leur soutien. Elle est confrontée à l'[opposition](#) des défenseurs des libertés civiles.

Des lois anti-BDS locales, par ailleurs, ont été passées dans 26 États américains. Ces mesures visent en général à empêcher les gouvernements des États de faire des affaires avec les entreprises qui participent à un boycott d'Israël. Les cours fédérales ont cassé certaines de [ces lois](#), sur fond de contestations des groupes défendant les libertés civiles, qui disent qu'elles restreignent les droits du Premier Amendement [de la constitution des États-Unis].

Les deux documents internes de l'ADL obtenus par *Forward* ont été rédigés par des membres du personnel pendant l'été 2017, à un moment où les bureaux régionaux de l'ADL recevaient des requêtes de collaboration d'autres groupes juifs pour faire passer des lois anti-BDS au niveau fédéral. L'ADL subissait aussi des [critiques](#) de groupes juifs de droite, particulièrement de l'Organisation sioniste américaine, pour s'opposer à quelques-unes des motions anti-BDS.

Les documents attaquent les lois anti-BDS comme anticonstitutionnelles, de mauvaise politique, et plus généralement mauvaises pour les Juifs. Le premier document, intitulé « Position de l'ADL sur la législation anti-BDS », dit que les lois anti-BDS sont mauvaises pour les Juifs américains, détournant « les ressources de la communauté pour une entreprise inefficace, impraticable et anti-constitutionnelle au lieu d'investir dans des stratégies plus efficaces sur plusieurs niveaux ». Il dit que les projets de lois accroissent la visibilité du mouvement BDS tout en donnant « l'impression que la communauté juive exerce une influence indue sur le gouvernement ».

Le memo argue que le modèle qu'ils ont suivi de nombreuses lois au niveau des États, c'est-à-dire identifier des entreprises qui boycottent Israël et ensuite interdire les liens financiers entre elles et les gouvernements locaux, était impraticable, puisqu'il serait difficile de prouver pourquoi une compagnie particulière ne fait pas des affaires avec Israël.

Il dit qu'une enquête du gouvernement sur les raisons pour lesquelles une entreprise particulière ne fait pas d'affaires avec Israël « représenterait une importante intrusion gouvernementale ».

Il continue en soulignant qu'une décision de boycotter un pays, « aussi odieuse qu'elle puisse être dans le cas d'Israël » est constitutionnellement protégée en tant que forme de discours politique.

« Les projets de lois anti-BDS sont souvent décrits comme des attaques «mccarthystes» contre la libre expression et les valeurs démocratiques », dit le document. « En conséquence, ils donnent plus d'attention aux supporters de BDS et font d'eux des martyrs du Premier Amendement ».

Une personne familière avec la question, qui a demandé à ne pas être nommée pour protéger ses relations, dit que des gens de plusieurs départements de l'ADL ont collaboré sur ces documents, qui devaient fournir un guide interne au personnel de l'ADL. Cette personne a dit que le directeur national de l'ADL, Jonathan Greenblatt, n'était pas satisfait des conclusions de ces documents, et que la personne ne croyait pas que les documents aient jamais circulé.

Au moment où ils ont été rédigés, la position publique de l'ADL sur les lois anti-BDS était en train de changer dramatiquement.

En 2015, quand la pression pour des lois anti-BDS a pris de l'essor pour la première fois, l'ADL était un opposant acharné de ces tentatives. Foxman, l'ancien directeur national de l'organisation, a condamné publiquement les lois anti-BDS dans un [article d'opinion](#) publié dans ses derniers mois aux commandes.

« L'attrait d'une telle législation est compréhensible », écrivait Foxman à propos des lois anti-BDS. « Les baguettes magiques, cependant, sont seulement cela : magiques. Elles vous donnent un sentiment de contrôle et de pouvoir, mais elles ne sont pas réelles ».

Greenblatt a changé substantiellement l'approche de l'organisation à cette question. Pendant l'été 2016, juste au moment où les mois internes ont été rédigés, la position publique de l'ADL sur la législation est devenue [d'concertante](#) et [auto-contradictoire](#).

D'un côté, Greenblatt a dit à *Forward* cet été-là qu'il croyait que certaines législations anti-BDS promulguées récemment au niveau des États étaient vulnérables aux contestations liées au Premier Amendement.

En même temps, en juin, il a [loué](#) le gouverneur de New York Andrew Cuomo pour son décret anti-BDS, qui a été condamné par les groupes défendant les libertés civiles.

« Nous avons simplement indiqué clairement que l'ADL ne s'opposerait pas aux efforts législatifs anti-BDS et félicitera les législateurs qui se lèvent pour défendre Israël », a déclaré Greenblatt à *Forward* [l'été-poqué](#).

Pourtant les documents indiquent qu'à l'intérieur de l'organisation, des membres clés du personnel n'étaient pas d'accord.

Le second document de 2016 obtenu par *Forward*, décrit comme un FAQ interne sur la position de l'ADL à propos de BDS, dit que les politiciens devraient être informés que la législation anti-BDS est « nuisible à la communauté juive ».

« L'ADL pense que vous pouvez applaudir les législateurs ou d'autres responsables élus qui se tiennent aux côtés d'Israël et condamnent les efforts de BDS », dit-il. « Cependant, la législation anti-BDS est en définitive nuisible à la communauté juive. Des efforts devraient être faits pour éduquer les législateurs et les autres sur les raisons pour lesquelles la législation anti-BDS est nuisible à la communauté juive et mine les efforts pour combattre de manière significative BDS. »

Depuis son ascension au poste de Foxman, Greenblatt a combattu les allégations de groupes de droite et des critiques de Juifs conservateurs selon lesquelles il était en train de mener l'ADL dans une direction progressiste partisane. Greenblatt n'a pas managé ses critiques vis-à-vis du gouvernement Trump, et a fait des critiques des politiques de Trump une marque de fabrique de sa direction.

Mais sur les lois anti-BDS, il est d'accord avec certains de ses critiques conservateurs.

En septembre 2017, Greenblatt a co-signé un article d'opinion au *Washington Post* soutenant la « Loi anti-boycott d'Israël », argumentant qu'elle ne restreindrait pas la libre expression. Dans son article, Greenblatt a écrit que les inquiétudes sur la loi « n'étaient pas fondées ».

L'ADL n'a pas répondu à une requête pour commenter sa position courante sur la loi. Sur son site web, elle encourage ses supporters à envoyer à leurs sénateurs un courriel qui se termine ainsi : « Votre soutien de la Loi anti-boycott d'Israël enverrait un message clair selon lequel des boycotts contre Israël lancés internationalement sont inacceptables aux Etats-Unis ».

Pourtant les groupes défendant les libertés civiles, l'ACLU en tête, ont formulé des inquiétudes constantes à propos de la loi, même après sa ratification plus tard dans l'année pour éliminer la possibilité d'emprisonner ceux qui enfreindraient la loi.

« Quand les boycotts sont motivés politiquement, ils sont protégés comme libre expression selon la constitution, et c'est pourquoi l'ACLU s'oppose à cette loi », a déclaré à *Forward* Kate Ruane, conseillère juridique principale de l'ACLU. « Le gouvernement n'est simplement pas autorisé aux Etats-Unis à favoriser un côté dans un débat politique ».

Mise à jour : Cet article a été mis à jour afin d'inclure une déclaration de l'ADL après la publication de la version initiale.



Contact : Josh Nathan-Kazis à nathankazis@forward.com ou sur Twitter,

[@joshnathankazis](https://twitter.com/joshnathankazis)

Traduction : CG pour l'Agence Média Palestine

Source : [Forward](#)

date créée

2018/12/16